

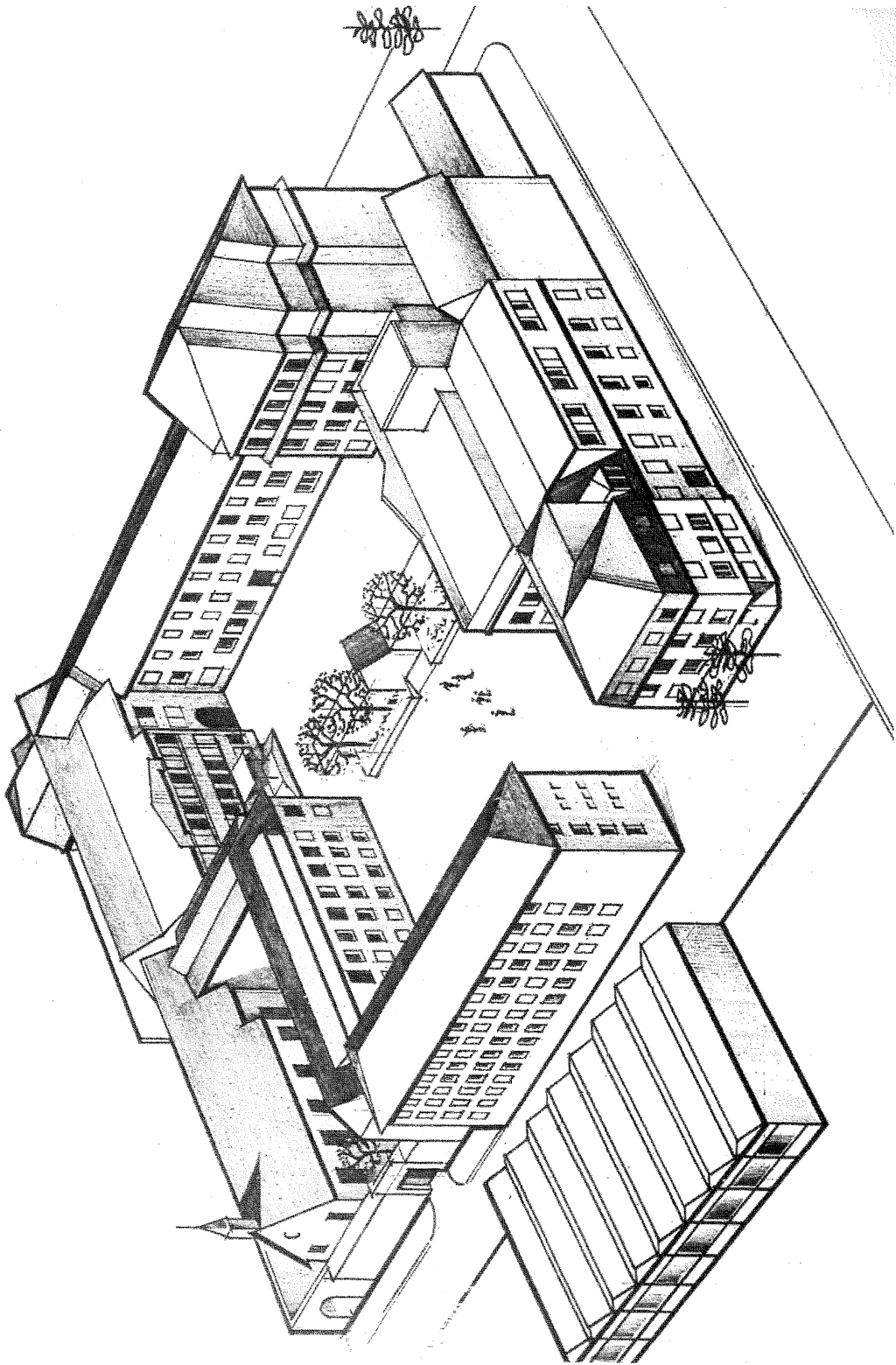
Collège Saint-André

*Spécial
Retour*

LA VIE A SAINT-ANDRE

BULLETIN DE LIAISON DU COLLEGE SAINT-ANDRE - COLMAR





LE MOT DU DIRECTEUR

découvrir ou mieux connaître son établissement



Parmi les 1425 élèves qui fréquentent le Collège Saint-André depuis la rentrée, environ 400 sont des nouveaux (essentiellement des élèves de 6^o, 2^o ou des étudiants de BTS).

A leur intention mais aussi à celle de tous les autres, il nous a paru indispensable d'éditer un numéro spécial leur permettant de découvrir ou de mieux connaître leur école. Celle-ci a un esprit et un style de vie définis par le projet éducatif fondé sur les valeurs chré-

tiennes. Le texte intégral de ce projet est reproduit dans les pages qui suivent.

On peut choisir Saint-André pour de nombreuses raisons : le sérieux et la qualité des études régulièrement sanctionnés par de bons résultats aux examens et concours, la rigueur et une certaine discipline personnelle sans lesquelles il n'y a pas de véritable liberté.

J'aimerais que l'on choisisse surtout Saint-André pour son projet éducatif visant à donner au jeune "une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel" lui permettant ainsi de trouver son équilibre.

La deuxième partie de ce numéro spécial, beaucoup plus technique, n'a d'autre ambition que celle de familiariser les parents avec l'établissement de leurs enfants en leur présentant les responsables, les enseignants, les professeurs principaux, les classes et les effectifs.

D'autres numéros, plus spécialement consacrés à la vie et aux activités du collège paraîtront en décembre, avril et juillet.

A toute la communauté éducative de Saint-André, je souhaite une très bonne année scolaire.

J. Blum

SOMMAIRE

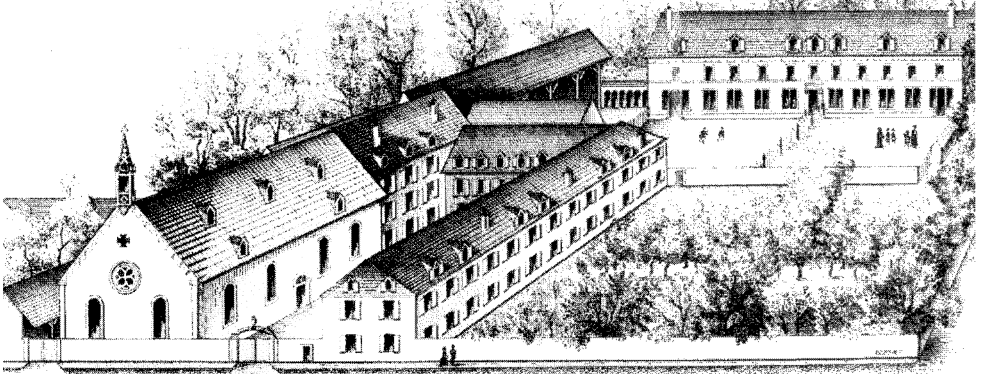
<u>historique</u>	3
<u>le projet éducatif</u>	4
<u>les cycles de formation</u>	9
<u>vie scolaire</u>	10
<u>structure et modes de participation</u>	15
<u>proposition de vie chrétienne</u>	18
<u>activités para-scolaires</u>	20
<u>administration - renseignements pratiques</u>	22
<u>les responsables de l'établissement</u>	24
<u>les services</u>	26
<u>les classes et les professeurs</u>	28
<u>liste des professeurs principaux et effectifs</u>	36
<u>calendrier du 1^o trimestre</u>	3 couverture

COLLEGE
SAINT-ANDRE



HISTORIQUE

COLLEGE LIBRE DE COLMAR



Le collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989 et 1991 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6^e à 3^e) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac.F8), en 1986 une section G "Gestion-Informatique" (Bac.G2) et en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité-Gestion". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par plus de 1400 élèves.

PROJET EDUCATIF

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'expliciter les finalités d'une Ecole et de montrer par quels moyens la Communauté Educative entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du P.E. datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF, qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine des jeunes en formation scolaire, qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

1. LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'Ecole ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-tendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Education aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

Respect de l'autre

L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à

accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

Solidarité Responsable

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des situations d'ouverture et de communication avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

Non solitaires, mais solidaires

Créativité

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités péri-scolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

Intériorité

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

2. LES ELEVES

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

Les droits des élèves

- * être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- * vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- * trouver dans ses difficultés un SOUTIEN fraternel et/ou organisé
- * être éduqué à l'autonomie progressive
- * être éclairé à l'heure de ses choix
- * être stimulé à développer sa créativité
- * apprendre à vivre en société
- * recevoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

3. LES ATTENTES DES PARENTS

Ouverture sur la société

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.

*** Dans l'établissement :**

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sorties sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

*** Dans la ville :**

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

*** L'Europe se construit pour nous et avec nous :**

L'Alsace est au coeur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

*** Le monde est notre monde**

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici

et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

Ouverture sur le monde du travail

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail : goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

Donner un sens à sa vie

Au-delà de sa mission d'enseignement, St-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. St-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de St-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de St-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.

4. L'AUMÔNERIE

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de St-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de cœur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille

au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à St-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

Ouverture à la Justice

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. St-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démuné que lui, dans un esprit de charité et d'entr'aide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeler les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

Esprit de Famille

"Tout Collège doit être une vraie famille" disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre. Adultes et Jeunes, vivant à St-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entr'aide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

"Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité". *VATICAN II*

"Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesse et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie". *P. Coulin*.

CONCLUSION

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.

LES CYCLES DE FORMATION

premier cycle : collège

- Classes de 6° à 3° mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3°)
- Externat et demi-pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés:
5° de mise à niveau
Cycle d'orientation 4°-3° en trois ans

- Langues : Allemand et Anglais
A partir de la 4° :
Latin, Grec, Espagnol
- Sections Trilingues

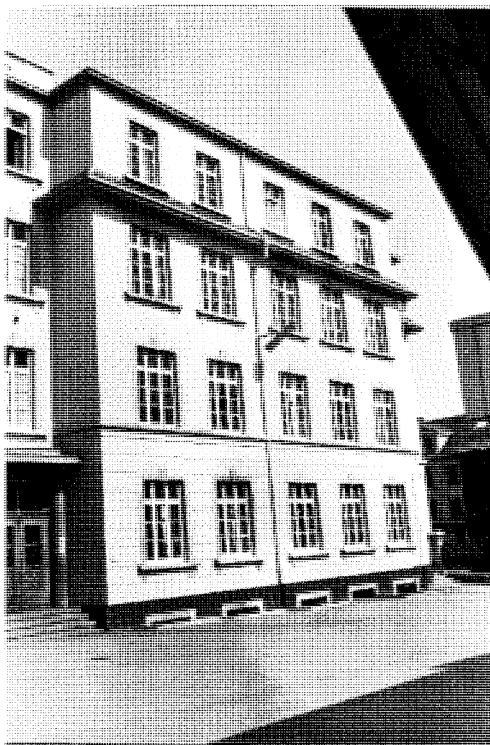
- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6°-5°)



second cycle : lycée

- Classes de 2° à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE
(4, rue Wickram - 68000 COLMAR
Tél. 89 41 29 52

(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)



Lycée d'Enseignement Général (L.E.G.)

- Baccalauréats A1, A2, A3, B, C, D
- Classe de Préseconde
- Langues :
Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Trilingues
- Langues anciennes : Latin, Grec
- Options :
Informatique, Gestion, Dactylo,
Dessin, Musique, Sc. Nat., Sc.Phys.
- Langue et Culture Régionales

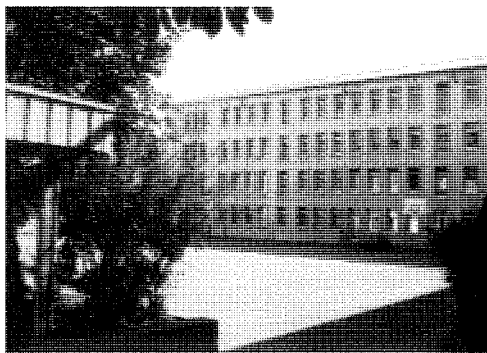
Lycée d'Enseignement Technique (L.E.T.)

- Btn F8 (Sciences Médico-Sociales)
- Btn G2 (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais
- B.T.S. Comptabilité-Gestion

VIE SCOLAIRE

horaire journalier

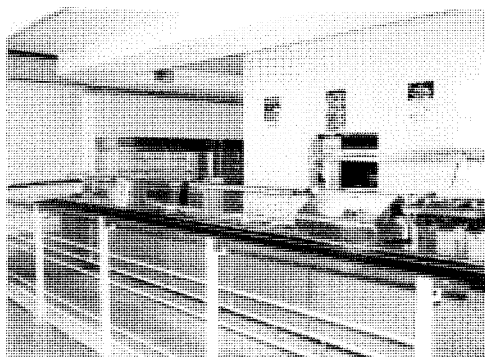
8 h 00 : Cours
8 h 55 : Cours
9 h 50 : Récréation
10 h 05 : Cours
11 h 00 : Cours
11 h 50 : Fin des cours de la matinée
Repas en Self-Service
14 h 00 : Cours
15 h 00 : Cours
15 h 50 : Récréation
16 h 05 : Cours ou Etude
17 h 00 : Cours ou Etude
17 h 50 : Fin des cours et de l'étude



- Certains cours débutent à 13 h ou 13 h 30
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6° et de 5°
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7h55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire. Pour les inscriptions à l'étude dirigée (6° et 5°), une circulaire sera distribuée aux classes concernées.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :



- *Repas équilibrés* servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.
- *Déplacements supprimés* aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.
- *Education* au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.

devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles ... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation ou, éventuellement, d'établissement.

Pour les élèves sortant de 6° ou de 4°, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

conseils de classe

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2^o et 3^o trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.

information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au Carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

orientation scolaire - B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert au collège vendredi en période scolaire, de 13 h 00 à 18 h 00 et confié à un Conseiller d'Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les

éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1^o trimestre.

livres scolaires

Collège (6^o à 3^o)

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4^o et de 3^o. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

L.E.G.T. (2^o à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

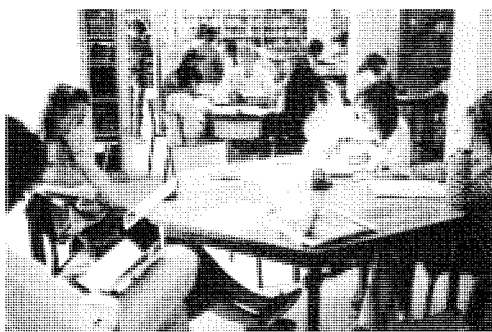
Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert sans interruption de 8 h 00 à 17 h 50.

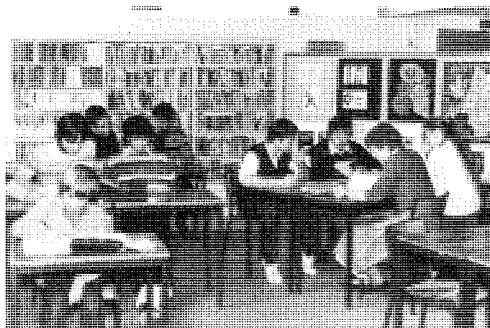
C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.



éducation physique et sportive

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire: shorts, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à





l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).

dispense :

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Éducation ou la Conseillère d'Éducation. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Éducation ou de la Conseillère d'Éducation.



Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), dont les activités sont programmées essentiellement le mercredi après-midi sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

Se renseigner auprès d'eux.

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.



STRUCTURES ET MODES DE PARTICIPATION

conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

conseil de direction

Chaque semaine, le directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.



conseil de gestion

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

conseil pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

conseil d'enseignement

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels etc...

délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués des classes de 3^o, 2^o, 1^{ère} et Terminale assistent aux conseils de classe. Ils se réunissent régulièrement autour d'un Directeur de cycle qui assure auprès d'eux un rôle d'animation et de coordination. Ils rendent compte à leurs camarades des réunions auxquelles ils assistent.

Des élèves délégués, élus par le collège des délégués, participent au conseil d'établissement.

réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là :

- . participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- . engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- . soutien de certaines initiatives scolaires ou para-scolaires ;
- . information sur les carrières ;
- . participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L. ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette représentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

association des parents d'élèves (APEL)

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "LA FAMILLE EDUCATRICE", revue d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

comité des fêtes

Les parents y jouent un rôle particulièrement actif. Le Comité a principalement mission d'organiser la Kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



comité d'animation pastorale (CAP)

En 1978, s'est crée à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves actuels ou anciens élèves, personnes extérieures à l'établissement..., tous ayant à coeur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit une fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

association des anciens élèves

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.



PROPOSITION DE VIE CHRETIENNE

Devant le pluralisme des religions auxquelles peuvent appartenir les élèves, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permettent d'affirmer leur croyance et leur appartenance à une "Eglise" (assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure d'Enseignement Religieux assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure regroupe ceux qui souhaitent approfondir leur vie de foi.



prière et vie sacramentelle

L'établissement offre aux élèves et aux enseignants la possibilité de se rencontrer pour la prière et l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. La communauté éducative toute entière est invitée chaque trimestre (Avent, Carême, Kermesse) à chanter et à proclamer sa Foi en Dieu au cours d'une célébration eucharistique commune.

Le cadre de la prière et du rassemblement des croyants a son importance : c'est pourquoi l'oratoire, appelé "Petit Taizé" et la chapelle de communauté (ou "Chambre Haute") se veulent accueillants, véritables demeures de Dieu où le silence et la beauté sont respectés.

les temps forts

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens les aumôniers, en union avec des laïcs, organisent régulièrement des temps forts : soirées-rencontres, week-ends ou séjours prolongés dans une maison d'accueil ou de retraite ou auprès d'une communauté monastique, Trappistes d'Acey ...).

"les mouvements"

Sensibles à la dimension communautaire de leur engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu. La Manécanterie "Les Petits Chanteurs de Saint-André" et le Choeur des Filles offrent également aux jeunes la possibilité de mieux vivre leur foi.

activités diverses

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement à une élite chrétienne. Elle est ouverte à tous, sinon elle ne serait plus missionnaire. C'est pourquoi nous proposons certaines activités qui sont autant d'approches de la pratique évangélique mais ne font pas forcément intervenir la Foi. C'est par exemple la sensibilisation aux grands problèmes du monde par le biais de conférences-débats, le lancement d'opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté... Les jeunes qui sont engagés dans le groupe d'entraide et de solidarité ou qui rencontrent régulièrement vieillards et handicapés travaillent dans ce sens.

“le personnel” de l'aumônerie

De plus en plus l'aumônerie de Saint-André doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi les religieux Marianistes comptent beaucoup sur la collaboration des parents et des professeurs qui ont le sens de leur mission dans l'Eglise. Leur première préoccupation est de vivre le mieux possible le message qu'ils annoncent en catéchèse, dans les mouvements, dans les temps forts, etc... Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi. Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à coeur l'éducation chrétienne à St-André peuvent prendre part à cette mission d'Eglise.



ACTIVITES PARA-SCOLAIRES

clubs

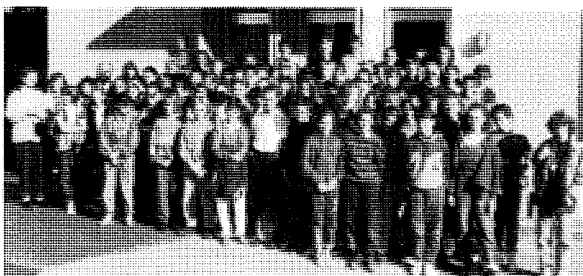
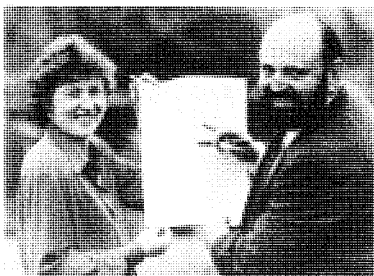
L'éventail des clubs varie d'une année à l'autre selon la demande des élèves et l'initiative des animateurs : danse, théâtre, jeu d'échecs, ensemble musical.

Particulièrement dynamique, le club de lecture accueille les élèves de la 6^e à la 3^e.

foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, est à la fois lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Econome, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

échanges scolaires-jumelages



Lilian CROSTON, Directrice de WESTHOLME SCHOOL et Monsieur BLUM, lors de la signature du jumelage (avril 1982).

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne et les Etats-Unis.

Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues. Se renseigner auprès d'eux.

Parmi les plus actifs, il convient de mentionner les jumelages avec le lycée PINDL de RATISBONNE, avec WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN, et l'échange avec le lycée ALBERTUS MAGNUS DE ST-INGBERT.

visites diverses

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc..., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

spectacles

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

Les Petits Chanteurs de St-André Le Choeur des Filles de St-André



Créée en 1987 et dirigée par le Frère Olivier GLAIZE, la manécanterie : "Les Petits Chanteurs de St-André" prend une part très active à l'animation spirituelle et culturelle du Collège. Elle s'est donnée pour mission de chanter la bonne nouvelle de Jésus-Christ pour tous.

En 1991 Madame FIRMIAN a créé le "Choeur des Filles de St-André" animé du même esprit.

activités culturelles

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclut cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative.



Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

kermesse

Véritable Fête de Famille de Saint-André, la kermesse fait une large part à l'initiative des jeunes qui saisissent volontiers cette occasion de se produire sur le podium dans des activités gymniques et des danses, de monter leurs propres stands et de concourir aux nombreuses activités de cette journée.

ADMINISTRATION - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

Direction

Le directeur reçoit sur Rendez-Vous
S'adresser au secrétariat

Secrétariat et Economat

8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h00

Responsables de Cycle et professeurs

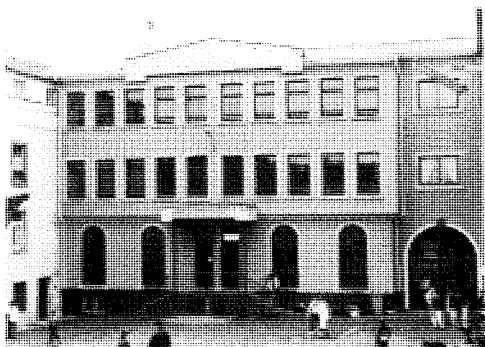
Prendre rendez-vous par le biais du
du carnet de correspondance

Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education

Reçoivent de préférence sur Rendez-Vous.

B.D.I.

Ouvert tous les vendredis de 13 h à 18 h.
Il est recommandé de prendre rendez-vous
au secrétariat.



inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois de novembre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise

qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.



conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

Nous rappelons que l'internat des filles est à régler directement à l'établissement où elles prennent pension.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers ...

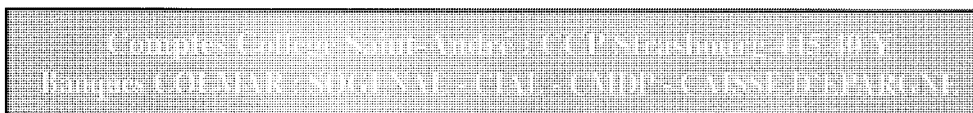
L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

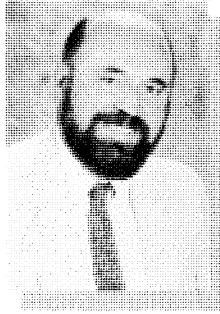
Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.



LES RESPONSABLES

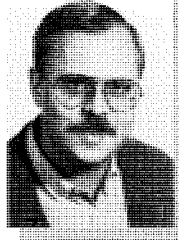
LE SECTEUR



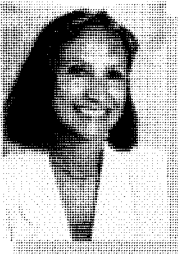
M. BLUM
Chef d'Etablissement



M. NISSE
SOUS - DIRECTEUR
*Responsable des
1ères et Terminales*



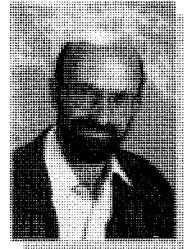
M. BRAUN
SOUS - DIRECTEUR
*Responsable des
6ème - 5ème*



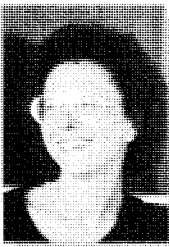
Mme
DENNI
*Responsable
Section F 8*



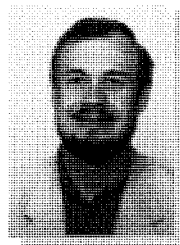
M.
KUSNIR
*Responsable
Section G2
et du B.T.S.*



M.
GRUNENWALD
*Responsable des
Classes de
Secondes*

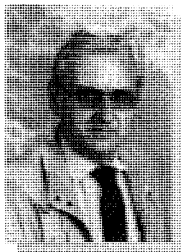


Mlle BELMAIN
*Responsable
des Classes de
4ème - 3ème*

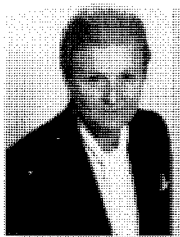


M. HERRMANN
*Président du Conseil
Pédagogique*

DE L'ETABLISSEMENT PEDAGOGIQUE



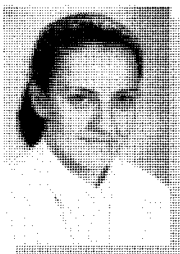
M. CORBE
*Conseiller Principal
d'Education
(Lycée)*



Mme
JOURDAN
*Conseillère
d'Education
(Collège)*

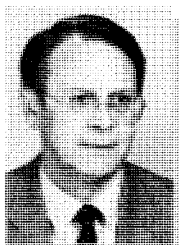


Mme HUMBERT
Responsable E.P.S



Mlle JOURDAN
Déléguée Culturelle

CONSEIL LYCEE



P. BAFFREY

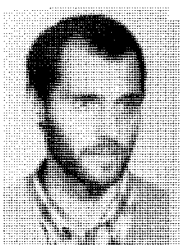
CONSEIL COLLEGE



P. MOUGEL



Frère
Frank LADOUCH

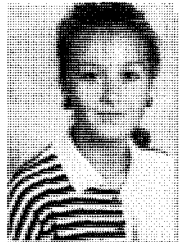


Frère
Olivier GLAIZE

ECONOMAT

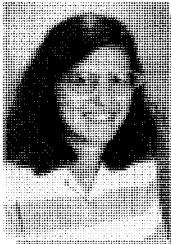


M. BILGER
Econome

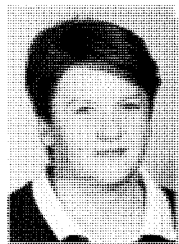


Mlle
ZEHRFUSS
Comptable

C.D.I.



Mme
WISNIEWSKI
Documentaliste



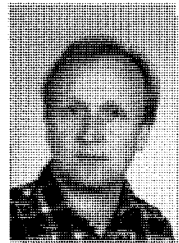
Mme CARRET
Documentaliste - Adjointe

INFIRMIERE



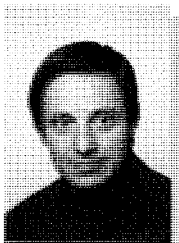
Mme CORBE

SERV. ENTRETEN

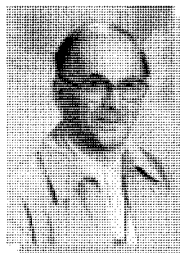


M. HAETTICH

SECRETARIAT



M. HANS
Responsable Administratif



M.
DIDIERLAURENT
Responsable Reprographie



Mlle BILGER
Secrétariat Accueil

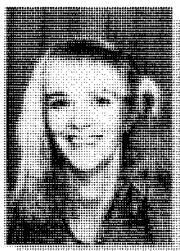


Mlle SCHMITT
Secrétariat Administratif

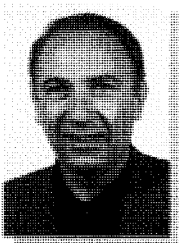
ACCUEIL



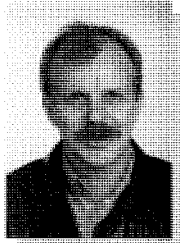
Mme ORY



Mme WALLER



M. KALK
Conseiller d'Orientation



M. BIRINGER
Psychologue Scolaire

LES CLASSES ET LES PROFESSEURS

L.E.G. et L.E.T.

B.T.S.1	MATHS	ECO.GEN.	ECO.ENTREPR.	DROIT	DROIT ADM.	T.Q.G.
	Mme BUTSCHER	M. DURR	Mlle FETET	M. DURR	Mlle FETET	M. KUSNIR
	INFORMATIQUE	TRAV.SYN.	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS	
	M. BOTH	M. KUSNIR	Mme SCHEIDER	M.STOECKLE	Mme DICK	
B.T.S.2	MATHS	ECO.GEN.	ECO.ENTREPR.	DROIT	DROIT ADM.	T.Q.G.
	M. NISSE	M. DURR	Mlle FETET	Mlle FETET	M.B-OTH	M. BOTH
	INFORMATIQUE	TRAV.SYN.	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS	
	M. BOTH	M. BOTH	Mme DENNI	Mme ANGUENOT	Mlle BELMAIN	
TERM.1	MATHS	MATHS 1	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	HIST-GEO
	M. MERIAUX	M. FAHRER	M. BOUCABELLE	M. WISNIEWSKI	M. COME	Mme DUIGOU
	ECONOMIE	FRANCAIS	LATIN	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1
	M. DURR	M. BRAUN	M. POYAC	Mme ANGUENOT	M. LEFEVRE	Mme ZIMMERMANN
	ANGLAIS 2	ESPAGNOL 2	ESPAGNOL 3	E.P.S.	I.R.	CATECHESE
Mme ZIMMERMANN	M. CHRISTEN	M. CHRISTEN	M. HELSCHGER	M. COME	M. COME	
TERM.2	MATHS	MATHS 1	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	HIST-GEO
	M. NISSE	M. FAHRER	M. BOUCABELLE	M. WISNIEWSKI	M. WILLEM	M. KIRBIHLER
	ECONOMIE	INFORMATIQUE	FRANCAIS	ALLEMAND1	ALLEMAND2	ANGLAIS
	M. DURR	M. HERMANN	M. BRAUN	Mme ANGUENOT	M. LEFEVRE	Mme ZIMMERMANN
	ANGLAIS 2	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE	
Mme ZIMMERMANN	M. CHRISTEN	M. ANGST	M. WILLEM	M. WILLEM		
TERM.3	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	HIST-GEO	INFORMATIQUE
	Mme BUTSCHER	M. HERMANN	M. BALAND	M. WILLEM	M. CHALTE	M. HERMANN
	FRANCAIS	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	E.P.S.
	M. BRAUN	Mme SCHMID	Mme SCHMID	M. LOCOGE	M. LOCOGE	M. ROTH
	I.R.	CATECHESE				
M. WILLEM	M. PENICAUT					
TERM.4	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	HIST-GEO	INFORMATIQUE
	M. NISSE	M. HERMANN	Mme RISS	M. WILLEM	M. GRUNENWALD	M. HERMANN
	FRANCAIS	LATIN	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2
	M. BRAUN	M. POYAC	Mme SCHMID	Mme SCHMID	M. LOCOGE	M. LOCOGE
	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE		
M. CHRISTEN	M. ANGST	M. WILLEM	M. BAFFREY			

TERM. 5	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	HIST-GEO	INFORMATIQUE
	Mlle MUNDWILER	M. BOUCABEILLE	M. WISNIEWSKI	M. WILLEM	M. KIRBIHLER	M. HERMANN
	FRANCAIS	LATIN	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2
	M. BRAUN	M. POYAC	Mme SCHMID	M. STOECKLE	Mme KIRSTETTER	M. LOCOGE
	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE		
M. CHRISTEN	M. THIRY	M. BOUCABEILLE	M. MERIAUX			
TERM. 6	MATHS	PHILOSOPHIE	HIST-GEO	ECONOMIE	DROIT	T.Q.G.
	Mme NISSE	M. WILLEM	M. COME	M. DURR	M. DURR	M. KUSNIR
	INFORMATIQUE	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS	ESPAGNOL 2	E.P.S.
	M. HERMANN	M. BRAUN	Mme CLADE	M. HENNY	M. CHRISTEN	Mme FALBRIARD
	I.R.	CATECHESE				
M. WILLEM	M. BAFFREY					
TERM. 7	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	PHILOSOPHIE	ECONOMIE	FRANCAIS
	Mme NISSE	Mme SCHULTZ	M. WISNIEWSKI	M. COME	Mme THOMMEREL	M. BRAUN
	ALLEMAND	ANGLAIS	ANGLAIS 1	E.P.S.	DACTYLO	T.M.S.
	M. LEFEVRE	Mme FLEITH	Mme DICK	Mme FALBRIARD	Mme FETTER	Mme FETTER
	S.M.S.	E.F.S.	T.M.E.	STENO	I.R.	CATECHESE
Mme DENNI	Mme ANHEIM	Mme ANHEIM	Mme FETTER	M. COME	M. BAFFREY	
PREM. 1	MATHS	MATHS 1	MATHS 2	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO
	Mme GALLET	M. FAHRER	M. MERIAUX	Mme SCHULTZ	M. BALAND	Mme DUIGOU
	ECONOMIE	FRANCAIS	LATIN	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T
	M. DURR	M. BRAUN	M. HAUG	Mme ANGUENOT	M. LEFEVRE	Mme SCHMID
	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	ESPAGNOL 3	ESPAGNOL 2	E.P.S.
	Mme ZIMMERMANN	Mme ZIMMERMANN	Mlle BELMAIN	M. CHRISTEN	M. CHRISTEN	M. ROTH
I.R.	CATECHESE					
M. BRAUN	M. BRAUN					
PREM. 2	MATHS	MATHS 1	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HISTOIRE	GEOGRAPHIE
	M. MERIAUX	M. FAHRER	Mme SCHULTZ	M. BALAND	M. KIRBIHLER	M. FLEITH
	ECONOMIE	FRANCAIS	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T	ANGLAIS 1
	M. MULLER	M. BETTINGER	Mme ANGUENOT	M. LEFEVRE	Mme SCHMID	Mme ZIMMERMANN
	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	ESPAGNOL 3	E.P.S.	I.R.	CATECHESE
Mme ZIMMERMANN	Mlle BELMAIN	M. CHRISTEN	M. ANGST	M. BLUM	M. MERIAUX	
PREM. 3	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	INFORMATIQUE	FRANCAIS
	M. NISSE	Mlle GOOR	M. WISNIEWSKI	M. FLEITH	M. HERMANN	M. CLAUDEL
	LATIN	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2
	M. HAUG	M. STOECKLE	Mme SCHMID	Mme SCHMID	Mme WETZEL	M. HENNY
	ANGLAIS T	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE	
	Mlle BELMAIN	M. CHRISTEN	M. ROTH	M. BLUM	M. PENICAUT	

PREM. 4	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HISTOIRE	GEOGRAPHIE	INFORMATIQUE
	Mlle MUNDWILER	M. HERMANN	M. BALAND	Mme DUIGOU	M. GRUNENWALD	M. HERMANN
	FRANCAIS	GREC	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T	ANGLAIS 1
	M. HAUG	M. POYAC	M. STOECKLE	Mme SCHMID	Mme SCHMID	Mme WETZEL
	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE
M. HENNY	Mlle BELMAIN	M. CHRISTEN	M. ANGST	M. POYAC	M. LADOUCH	
PREM. 5	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	INFORMATIQUE	FRANCAIS
	M. FAHRER	M. BOUCABELLE	Mme. RISS	M. CHALTE	M. HERMANN	Mme MICHEL
	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	E.P.S.	I.R.
	M. STOECKLE	Mme SCHMID	Mme WETZEL	M. HENNY	Mme FALBRIARD	Mme MICHEL
	CATECHESE					
M. MERIAUX						
PREM. 6	MATHS	HIST-GEO	ECO. GEN.	ECO. ENTREPR.	DROIT	T.Q.G.
	Mme NISSE	M. COME	M. MULLER	M. MULLER	Mlle FETET	Mlle FETET
	INFORMATIQUE	M.A.C.	O.T.C.	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS
	M. HERMANN	Mme THOMMEREL	Mme THOMMEREL	Mlle JOURDAN	Mme CLADE	Mlle BELMAIN
	E.P.S.	I.R.	CATECHESE			
M. THIRY	Mlle JOURDAN	M. BAFFREY				
PREM. 7	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND
	Mme NISSE	Mlle GOOR	Mme BERNAT	M. GRUNENWALD	Mme SUR	Mme ANGUENOT
	ANGLAIS	E.P.S.	DACTYLO	T.M.S.	S.M.S.	E.F.S.
	Mlle BELMAIN	Mme GUILLEMAIN	Mme THOMMEREL	Mme FETTER	Mme HUBER	Mme ANHEIM
	STENO	I.R.	CATECHESE			
Mme FETTER	M. BLUM	M. BAFFREY				
2è 1	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	ECONOMIE	INFORMATIQUE
	M. FAHRER	Mme HERMANN	Mme BERNAT	Mme NAUDIN	M. MULLER	M. HANS
	FRANCAIS	ALLEMAND	ALLEMAND 1	ANGLAIS 2	E.P.S.	I.R.
	M. HAUG	Mme CLADE	Mme CLADE	Mme REBERT	M. THIRY	M. LADOUCH
	CATECHESE					
M. PENICAUT						
2è 2	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	ECONOMIE	INFORMATIQUE
	Mme SAGRAFENA	Mme PLEIS	Mme RISS	M. FLEITH	M. MULLER	M. HANS
	FRANCAIS	FRANCAIS 1	ALLEMAND 2	ANGLAIS	ANGLAIS 1	E.P.S.
	Mme SCHNEIDER	M. CLAUDEL	Mme ANGUENOT	M. LOCOGE	M. LOCOGE	M. ROTH
	I.R.	CATECHESE				
M. CHRISTEN	M. LADOUCH					

2è 3	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	ECONOMIE	INFORMATIQUE
	M. MERIAUX	M. MESSMER	M. BALAND	M. GRUNENWALD	M. MULLER	M. HERMANN
	FRANCAIS	ALLEMAND 2	ANGLAIS	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ESPAGNOL 2
	Mlle JOURDAN	M. GERBER	M. HENNY	Mme ZIMMERMANN	M. HENNY	M. CHRISTEN
	E.P.S.	I.R.	CATECHESE			
Mme HUMBERT	M. COME	M. COME				
2è 4	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	ECONOMIE	INFORMATIQUE
	Mme GALLET	M. MESSMER	M. BALAND	M. KIRBIHLER	M. MULLER	M. HANS
	FRANCAIS	LATIN	ALLEMAND	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T
	M. MENEGHETTI	M. MENEGHETTI	Mme ANGUENOT	Mme SCHMID	M. GERBER	Mme ANGUENOT
	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.
	Mme ZIMMERMANN	M. HENNY	Mlle BELMAIN	M. CHRISTEN	M. ANGST	M. KIRBIHLER
	CATECHESE					
M. LADOUCH						
2è 5	MATHS	MATHS 1	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	ECONOMIE
	Mme BUTSCHER	Mme SAGRAFENA	Mlle GOOR	M. WISNIEWSKI	Mme DUIGOU	M. MULLER
	INFORMATIQUE	FRANCAIS	LATIN	GREC	ALLEMAND	ALLEMAND 1
	M. HANS	M. POYAC	M. MENEGHETTI	M. POYAC	Mme SCHMID	Mme SCHMID
	ALLEMAND 2	ALLEMAND T	ANGLAIS	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ANGLAIS T
	M. GERBER	Mme SCHMID	Mme ZIMMERMANN	Mme ZIMMERMANN	M. HENNY	Mme DICK
	ESPAGNOL 3	ESPAGNOL 2	E.P.S.	I.R.	CATECHESE	
	M. CHRISTEN	M. CHRISTEN	Mme HUMBERT	Mme DUIGOU	M. LADOUCH	
2è 6	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO 1	HIST-GEO 2	HIST-GEO
	M. ADAM	Mme SCHULTZ	Mme BERNAT	M. FLEITH	M. GRUNENWALD	M. KIRBIHLER
	INFORMATIQUE	GESTION	FRANCAIS	ALLEMAND 1	ALLEMAND 2	ALLEMAND T
	M. HERMANN	M. MULLER	Mme DENNI	Mme SCHMID	M. GERBER	Mme SCHMID
	ANGLAIS	ANGLAIS 1	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	ESPAGNOL 2
	Mme DICK	Mlle BELMAIN	Mme ZIMMERMANN	M. HENNY	Mme DICK	M. CHRISTEN
	E.P.S.	A.PL.	I.R.	CATECHESE		
	Mme JAMBERT	M. CHARDON	Mme DUIGOU	M. LADOUCH		
2è 7	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HISTOIRE	GEOGRAPHIE	HIST-GEO
	Mme NISSE	Mme SCHULTZ	Mme PFEIFFER	M. DESOUCHES	M. GRUNENWALD	M. GRUNENWALD
	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS	E.P.S.	S.M.S.	I.R.
	Mme BRAUN	Mme CLADE	Mme REBERT	Mme JAMBERT	Mme HUBER	Mme HUBER
	CATECHESE					
Mme HUBER						
2è 8	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	FRANCAIS 1
	Mme NISSE	Mme HERMANN	Mme BERNAT	M. GRUNENWALD	Mme BURET	M. BLUM
	ALLEMAND	ANGLAIS	E.P.S.	I.R.	CATECHESE	
	M. GERBER	Mlle BELMAIN	M. ANGST	M. GRUNENWALD	M. GRUNENWALD	

COLLEGE

3è 1	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	Mme DIEBOLD	Mlle GOOR	Mme ZIMMERMANN	M. FLEITH	Mlle JOURDAN	Mlle JOURDAN
	ALLEMAND 1	ALLEMAND T	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN
	M. GERBER	Mme MARCHAL	Mme REBERT	Mme DICK	M. THIRY	M. TISSERANT
	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1	I.R.	CATECHESE	
M. GLAIZE	M. HEITZ	M. BUCKEL	Mlle JOURDAN	M. BAFFREY		
3è 2	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	M. MERIAUX	Mlle GOOR	Mme ZIMMERMANN	M. FLEITH	Mme MICHEL	M. POYAC
	GREC	ALLEMAND 1	ALLEMAND T	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	E.P.S.
	M. HAUG	M. GERBER	Mme MARCHAL	Mme REBERT	Mme DICK	Mme HUMBERT
	DÉSSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1	I.R.	CATECHESE
M. TISSERANT	M. GLAIZE	M. HEITZ	M. BUCKEL	Mme MICHEL	M. BAFFREY	
3è 3	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND 1
	Mme HANS	M. HERMANN	Mme PFEIFFER	M. CHALTE	Mme MICHEL	M. LEFEVRE
	ANGLAIS 2	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.
	M. LOCOGE	M. ANGST	M. TISSERANT	M. GLAIZE	M. BUCKEL	M. KIRBIHLER
	CATECHESE					
M. BAFFREY						
3è 4	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	M.FAHRER	M. HERMANN	Mme PFEIFFER	M. CHALTE	M. CLAUDEL	M. CLAUDEL
	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE
	M. ACKERMANN	Mlle BELMAIN	Mme GUILLEMMAIN	M. TISSERANT	M. GLAIZE	M. BUCKEL
	I.R.	CATECHESE				
M. GRUNENWALD	M. BAFFREY					
3è 5	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES 1	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS
	Mme HANS	M. MESSMER	Mme ZIMMERMANN	Mme PFEIFFER	Mme NAUDIN	Mme SCHNEIDER
	LATIN	GREC	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ESPAGNOL 2	E.P.S.
	Mme SCHNEIDER	M. HAUG	Mme MANGOLD	Mme KIRSTETTER	Mme GONZALES	M. ROTH
	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE	
M. TISSERANT	M. GLAIZE	M. BUCKEL	Mme MANGOLD	M. BAFFREY		
3è 6	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES 1	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS
	Mme GALLET	M. MESSMER	Mme ZIMMERMANN	Mme PFEIFFER	Mlle KELLER	Mme SUR
	LATIN	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE
	Mme SCHNEIDER	M. STOECKLE	Mme DICK	Mme JAMBERT	M. TISSERANT	M. GLAIZE
	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE			
M. BUCKEL	M. GRUNENWALD	M. GRUNENWALD				

4è 1	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND 1
	Mme DIEBOLD	M. BOUCABEILLE	Mme ZIMMERMANN	M. CHALTE	M. CLAUDEL	M. GERBER
	ALLEMAND T	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE
	Mme HELDERLE	Mme DICK	Mme FLEITH	M. ROTH	M. TISSERANT	M. RITTER
	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE			
	M. HEITZ	M. GLAIZE	M. GLAIZE			
4è 2	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	Mme GALLET	M. BOUCABEILLE	Mme ZIMMERMANN	M. CHALTE	M. BETTINGER	M. BETTINGER
	GREC	ALLEMAND 1	ALLEMAND T	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	E.P.S.
	Mme SCHNEIDER	M. GERBER	Mme HELDERLE	M. LOCOGE	Mme FLEITH	Mme JAMBERT
	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE	
	M. TISSERANT	M. RITTER	M. HEITZ	Mme KIRSTETTER	M. GLAIZE	
4è 3	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	M. LADOUCH	Mme PLEIS	M. LADOUCH	M. DESOUCHES	M. POYAC	M. BETTINGER
	ALLEMAND 1	ALLEMAND T	ANGLAIS 2	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN
	Mme MARCHAL	Mme MANGOLD	M. LOCOGE	M. LOCOGE	M. THIRY	M. TISSERANT
	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE		
	M. RITTER	M. HEITZ	Mme PLEIS	M. GLAIZE		
4è 4	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	Mme HANS	Mme PLEIS	M. LADOUCH	Mme DUIGOU	M. HAUG	Mlle JOURDAN
	ALLEMAND 2	ALLEMAND T	ANGLAIS 1	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN
	M. ACKERMANN	Mme MANGOLD	Mme WETZEL	M. LOCOGE	Mme HUMBERT	M. TISSERANT
	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE		
	M. RITTER	M. HEITZ	M. GRUNENWALD	M. GLAIZE		
4è 5	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	LATIN
	M. ADAM	M. MESSMER	Mme BERNAT	Mlle KELLER	Mme DENNI	Mme SCHNEIDER
	GREC	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 1	ESPAGNOL 2	E.P.S.
	Mme SCHNEIDER	Mme MANGOLD	Mme FLEITH	Mme DICK	Mme GONZALES	Mme GUILLEMAIN
	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE	
	M. TISSERANT	M. RITTER	M. BUCKEL	Mme MANGOLD	M. GLAIZE	
4è 6	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND 1
	Mme IACONO	M. BOUCABEILLE	Mme PFEIFFER	Mme DUIGOU	Mme BRAUN	Mme HELDERLE
	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE
	Mme MARCHAL	M. HENNY	M. HENNY	M. ANGST	M. TISSERANT	M. RITTER
	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE			
	M. HEITZ	Mme BRAUN	Mme BRAUN			

4è 7	MATHS	BIOLOGIE	SC.PHYSIQUES	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND 1
	Mme GALLET	Mme HERMANN	Mme ZIMMERMANN	M. FLEITH	Mme PRUD'HOMME	M. LEFEVRE
	ALLEMAND 2	ANGLAIS 1	ANGLAIS 1	ANGLAIS 2	ANGLAIS 2	E.P.S.
	M. LEFEVRE	Mme FLEITH	Mme KIRSTETTER	Mme FLEITH	Mme KIRSTETTER	Mme FALBRIARD
	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE	
M. TISSERANT	M. RITTER	M. HEITZ	M. FLEITH	Mme PRUD'HOMME		
5è 1	MATHS	BIOLOGIE	BIOLOGIE 1	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND
	Mme DE BRUN	Mme DIEBOLD	M. MESSMER	Mme NAUDIN	Mme SUR	Mme MANGOLD
	ALLEMAND T	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE
	Mme HELDERLE	Mme KIRSTETTER	Mme HUMBERT	M. TISSERANT	M. RITTER	M. CHARDON
	I.R.	CATECHESE				
Mme DURPOIX	Mme DURPOIX					
5è 2	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND	ALLEMAND T
	Mlle MUNDWILER	Mme DIEBOLD	Mme NAUDIN	M. BETTINGER	Mme MANGOLD	Mme HELDERLE
	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1
	Mme KIRSTETTER	M. ROTH	M. TISSERANT	M. RITTER	M. CHARDON	M. BUCKEL
	I.R.	CATECHESE				
Mme NAUDIN	Mme NAUDIN					
5è 3	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS
	Mme HANS	Mme PLEIS	Mlle KELLER	M. BRAUN	M. ACKERMANN	Mme WETZEL
	E.P.S	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE
	Mme ROHN	M. TISSERANT	M. RITTER	M. BUCKEL	Mme HANS	Mme HANS
5è 4	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ANGLAIS	E.P.S.
	M. LADOUCH	Mme DIEBOLD	M. DESOUCHES	Mme BURET	M. HENNY	Mme ROHN
	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE	
	M. TISSERANT	M. RITTER	M. CHARDON	M. LADOUCH	M. LADOUCH	
5è 5	MATHS	BIOLOGIE	BIOLOGIE 1	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND T
	M. ADAM	Mme HERMANN	Mme PLEIS	M. DESOUCHES	Mme PRUD'HOMME	Mme MARCHAL
	ANGLAIS	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE
	Mme FLEITH	Mme WETZEL	Mme FALBRIARD	M. TISSERANT	M. RITTER	M. BUCKEL
	I.R.	CATECHESE				
Mme PRUD'HOMME	Mme PRUD'HOMME					
5è 6	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND T	ANGLAIS
	Mme DE BRUN	Mme HERMANN	M. COME	M. MENEGHETTI	Mme MARCHAL	Mme FLEITH
	ANGLAIS T	E.P.S	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1
	Mme WETZEL	Mme GUILLEMMAIN	M. TISSERANT	M. RITTER	M. BUCKEL	M. CHARDON
	I.R.	CATECHESE				
M. MENEGHETTI	M. MENEGHETTI					

5è 7	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND	ANGLAIS
	Mme IACONO	M. MESSMER	Mlle KELLER	Mme BERGELIN	M. ACKERMANN	Mme WETZEL
	E.P.S	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.	CATECHESE
	M. CORBE	Mme IACONO	M. RITTER	M. CHARDON	M. CORBE	M. CORBE
6è 1	MATHS	BIOLOGIE	BIOLOGIE 1	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND
	Mme HANS	Mme DIEBOLD	Mme PLEIS	Mme NAUDIN	M. MENEGHETTI	Mme MANGOLD
	ALLEMAND T	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE
	Mme CLADE	Mme KIRSTETTER	Mme ROHN	Mme HILDENBRAND	M. GLAIZE	M. CHARDON
	I.R.	CATECHESE				
	Mme HANS	Mme HANS				
6è 2	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND	ALLEMAND T
	Mme IACONO	Mme DIEBOLD	M. DESOUCHES	M. BRAUN	Mme MANGOLD	Mme CLADE
	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1
	Mme KIRSTETTER	Mme HUMBERT	Mme HILDENBRAND	M. GLAIZE	M. CHARDON	M. HEITZ
	I.R.	CATECHESE				
	Mme PFEIFFER	Mme PFEIFFER				
6è 3	MATHS	BIOLOGIE	BIOLOGIE 1	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND
	Mme DE BRUN	Mme DIEBOLD	Mme PLEIS	Mme NAUDIN	Mme PRUD'HOMME	Mme HELDERLE
	ANGLAIS	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	I.R.
	Mme REBERT	Mme ROHN	M. TISSERANT	M. GLAIZE	M. CHARDON	Mme DE BRUN
	CATECHESE					
	Mme DE BRUN					
6è 4	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ANGLAIS	ANGLAIS 1
	Mme IACONO	Mme DIEBOLD	M. DESOUCHES	Mme BURET	Mme WETZEL	Mme REBERT
	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1	I.R.
	Mme GUILLEMMAIN	Mme IACONO	M. GLAIZE	M. CHARDON	M. HEITZ	Mme BURET
	CATECHESE					
	Mme BURET					
6è 5	MATHS	BIOLOGIE	BIOLOGIE 1	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND T
	M. ADAM	M. PLEIS	M. MESSMER	Mme WISNIEWSKI	Mme SUR	M. LEFEVRE
	ANGLAIS	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE
	Mme WETZEL	Mme FLEITH	Mme GUILLEMMAIN	M. HILDENBRAND	M. GLAIZE	M. CHARDON
	I.R.	CATECHESE				
	Mme DURPOIX	Mme DURPOIX				
6è 6	MATHS	BIOLOGIE	HIST-GEO	FRANCAIS	ALLEMAND T	ANGLAIS
	Mlle MUNDWILER	Mme PLEIS	M. DESOUCHES	Mme BRAUN	M. LEFEVRE	Mme WETZEL
	ANGLAIS T	E.P.S.	DESSIN	MUSIQUE	TECHNOLOGIE	TECHNOLOGIE 1
	Mme FLEITH	Mme JAMBERT	Mme HILDENBRAND	M. GLAIZE	M. CHARDON	M. HEITZ
	I.R.	CATECHESE				
	Mme BRAUN	Mme BRAUN				

CLASSES ET EFFECTIFS

CLASSE	PROF .PRINCIPAL	EFF. CLASSE	EFF. NIVEAU	EFF.CYCLE
B.T.S. 1	M. DURR	31		
B.T.S. 2	M. BOTH	27	58	
TERMINALE 1	M. COME	32		
TERMINALE 2	M. WILLEM	32		
TERMINALE 3	Mme BUTSCHER	20		
TERMINALE 4	M. NISSE	22		
TERMINALE 5	M. BOUCABEILLE	33		
TERMINALE 6	M. KUSNIR	23		
TERMINALE 7	Mme DENNI	27	189	
PREMIERE 1	M. BRAUN	33		
PREMIERE 2	M. KIRBIHLER	34		
PREMIERE 3	M. CLAUDEL	32		
PREMIERE 4	M. BALAND	23		
PREMIERE 5	M. FAHRER	23		
PREMIERE 6	M. MULLER	27		
PREMIERE 7	Mme NISSE	28	200	
SECONDE 1	Mme BERNAT	32		
SECONDE 2	Mme RISS	27		
SECONDE 3	M. MERIAUX	31		
SECONDE 4	M. HAUG	31		
SECONDE 5	M. WISNIEWSKI	33		
SECONDE 6	M. HERMANN	31		
SECONDE 7	Mme PFEIFFER	25		
SECONDE 8	M. GRUNENWALD	21	231	678
TROISIEME 1	Mlle JOURDAN	30		
TROISIEME 2	Mme MICHEL	30		
TROISIEME 3	M. LEFEVRE	30		
TROISIEME 4	Mlle BELMAIN	29		
TROISIEME 5	Mlle SCHNEIDER	30		
TROISIEME 6	Mme DICK	29	178	
QUATRIEME 1	M. GLAIZE	27		
QUATRIEME 2	Mme GALLET	30		
QUATRIEME 3	M. LADOUCH	29		
QUATRIEME 4	Mme DUIGOU	31		
QUATRIEME 5	Mme MANGOLD	31		
ORIENTATION 1	Mme BRAUN	25		
ORIENTATION 2	M. FLEITH	19	192	
CINQUIEME 1	Mme SUR	27		
CINQUIEME 2	M. BETTINGER	29		
CINQUIEME 3	M. BUCKEL	29		
CINQUIEME 4	M. HENNY	28		
CINQUIEME 5	Mme PRUD'HOMME	29		
CINQUIEME 6	M. MENEGHETTI	29		
CINQUIEME 7	Mme IACONO	22	193	
SIXIEME 1	Mme HANS	31		
SIXIEME 2	Mme DIEBOLD	31		
SIXIEME 3	Mme NAUDIN	32		
SIXIEME 4	Mme BURET	30		
SIXIEME 5	M. ADAM	29		
SIXIEME 6	Mlle MUNDWILER	31	184	747

1992

ANNEE SCOLAIRE

*ECHEANCIER 1ER TRIMESTRE

1993

OCTOBRE 1992

- Vendredi 2** : 20 h 00 : Assemblée Générale de l'APEL
Samedi 3 : 8 h 00 : Célébration de Rentrée des Troisièmes
Dimanche 4 : Rallye Saint-André

Lundi 12 au Samedi 24 : Stage pour les élèves de BTS 1^o année

- Jeudi 15** : 18 h 30 : Réunion des Parents de 2^o
Samedi 17 et Dimanche 18 : Week-End des Secondes
Samedi 17 : Tests de Cinquième
Dimanche 18 : Assemblée Générale des Anciens

- Mardi 20** : 18 h 30 : Réunion des Parents de 6^o
Jeudi 22 : 18 h 30 : Réunion des Parents de 4^o
Vendredi 23 : Journée TIERS-MONDE
 18 h 00 : Conseil d'Etablissement
 20 h 00 : Réunion du COCOEC à l'Assomption
Samedi 24 : Cross d'Etablissement - Stade des Cheminots
 Début des Congés de la Toussaint jusqu'au lundi 2/11 à 8 h

NOVEMBRE 1992

- Lundi 2** : Reprise des Cours
Jeudi 5 : 18 h 30 : Réunion des Parents de 5^o
Vendredi 6 : 18 h 00 : Assemblée Générale de l'Association Sportive
 19 h 00 : Assemblée Générale de St-André International
Samedi 7 : 10 h 00 : Conseil de Gestion

- Jeudi 12** : 18 h 30 : Réunion des Parents de 1^o
Lundi 16 : 20 h 00 : Réunion du Comité d'Animation Pastorale
Mardi 17 : 18 h 30 : Réunion des Parents de 3^o
Jeudi 19 : 18 h 30 : Réunion des Parents de Terminale
Vendredi 20 et Samedi 21 : Brevet Blanc

- Lundi 23 au Mercredi 25** : Epreuves Communes de Première
Vendredi 27 : Fête de la Saint-André (Professeurs)
Samedi 28 : Célébration de la St-André (Communauté Educat. et Elèves)

DECEMBRE 1992

- Mardi 12 Décembre 9 h 30**: Conseil d'Administration de l'Association de Gestion Saint-André/Assomption.
Du Jeudi 17 au Samedi 19 : Bac Blanc Terminales
Samedi 19 : Début des Congés de Noël jusqu'au 04/01/93 à 8 h 00
Dimanche 20 : Voeux Définitifs de Frère Jacques PENICAUT

JANVIER 1993

- Lundi 4** : Reprise des cours
 20 h 00 : Réunion du Comité d'Animation Pastorale
Mardi 5 : Tirage des Rois
 Visite de M. BRISSINGER, Vice-Provincial des Marianistes

